

Mars 2021 INFO-PARENTS Mars 2021

Bulletin d'information à l'attention de tous les parents des élèves de l'école Gabrielle-Roy

Bonjour les parents!

L'analyse de la réussite de nos élèves a été fait en février et les services (orthopédagogie, orthophonie, TES,..) sont ajustés. À cela s'ajoute le service de tutorat annoncé par le Ministre de l'éducation. Pour notre école, c'est un montant de 6400\$ qui me permet de mettre en place un support additionnel pour des élèves qui ont été ciblé par les titulaires.

Sur une note plus légère, une deuxième glissade a été ajouté sur la cour en collaboration avec la Ville de Boisbriand! Cela met beaucoup de joie sur les visages des élèves de l'école et des petits de la garderie voisine! Plusieurs familles l'utilisent aussi la fin de semaine et je suis particulièrement fière d'y contribuer!

Voici maintenant les infos pour le mois de mars.

Je vous souhaite une belle semaine de relâche scolaire!
On se revoit le 8 mars, horaire habituel.

Votre directrice,
Isabelle Gonthier

MARS 2021						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 Semaine de relâche	2 Semaine de relâche	3 Semaine de relâche	4 Semaine de relâche	5 Semaine de relâche	6	7
8 Retour en classe Horaire régulier	9	10	11	12	13	14
					<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> Changement d'heure : Avancez d'une heure ! </div>	
15 Journée pédagogique	16	17	18	19	20 Printemps 	21
22	23 Journée pédagogique	24 Conseil d'établissement 18h45	25	26	27	28
29	30	31	1^{er} avril	2 avril Congé	3 avril	4 avril Pâques

PARUTION DU BULLETIN

Le bulletin de février est toujours disponible pour vous via le lien suivant:

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Plusieurs plans d'interventions sont ajustés ou le seront après la semaine de relâche, en fonction des besoins de l'élève.

Des rencontres de parents ont lieu continuellement, en fonction aussi des besoins de certains élèves à risque ou en difficultés. Ceci permet d'assurer une vision commune des interventions de chacun pour aider l'élève.

CLIENTÈLE DE L'AN PROCHAIN

La période d'inscription et de réinscription tire à sa fin. Le portrait du nombre d'élèves et du nombre de classes que nous accueillerons l'an prochain se précisera en avril (nombre de classes par niveau). C'est une démarche collaborative entre les écoles et le CSSMI. Je vous tiens au courant.

SERVICE DE GARDE D'URGENCE (semaine de relâche)

Il n'y a pas de service de garde durant la semaine de relâche.

Toutefois, le Ministre a prévu un service de garde d'urgence, comme en décembre et janvier dernier.

Puisque la localisation des SDGU ouverts pour la semaine du 1er au 5 mars est différente des journées de décembre et janvier, je vous informe que 5 pôles de service seront ouverts au CSSMI :

- École du Mai (Boisbriand)
- École Le Carrefour (Lorraine)
- École Terre-Soleil (Ste-Thérèse)
- École du Grand-Pommier (St-Joseph du lac)
- École Curé-Paquin (St-Eustache)

Les parents doivent procéder à l'inscription de leur enfant entre le 19 et le 28 février en remplissant le formulaire Web qui sera disponible à partir du 19 février sur le site **Quebec.ca**. Les informations seront aussi disponibles sur le Bureau virtuel.

QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS

MOTIVATION DES ABSENCES : Veuillez toujours motiver les absences de votre enfant le soir précédent ou le matin même AVANT 7h30 le matin SVP. **NE PAS ENVOYER DE COURRIEL À LA SECRÉTAIRE.** Les 2 façons de procéder sont les suivantes : 1- En appelant à l'école (450-433-5380) et faire le poste 2 et laisser les détails (nom complet de l'enfant, son groupe et le motif de l'absence), 2- En allant sur le portail parents Mozaïk et en allant sur la pastille rouge pour motiver l'absence.

MASQUES : Vous êtes responsables de fournir des masques à vos enfants. Merci d'assurer le suivi quotidien (2 par jour minimum 3-4 est encore mieux). **De plus, les parents doivent tous porter le masque sur le terrain de l'école !! Même à l'extérieur !**

RETARDS DES ÉLÈVES : Il n'est pas rare d'accueillir 25 élèves en retard par matin! Oui... Vous avez bien lu. Quel message souhaitons-nous envoyer à l'enfant? Les enfants doivent être sur la cour à 7h35 et **l'heure d'entrée est 7h40.**

CIRCULATION AUTOUR DE L'ÉCOLE LE MATIN ET EN PM :

Maintenant, nous observons que certains parents ont un comportement qui pourrait mettre la sécurité des enfants en danger. Voici donc un **rappel important** de mes attentes pour assurer une meilleure circulation à l'entrée et à la sortie des élèves. Je suis consciente qu'en hiver il est plus difficile de se déplacer, par contre la sécurité c'est primordiale. Ci-dessous, vous trouverez à nouveau :

- Un plan du matin pour les parents
- Un plan de fin de journée pour les parents

Comment nous aider davantage?

- **En restant dans votre voiture** lorsque vous déposez votre enfant via le débarcadère-parent! Circulez aussitôt que votre enfant circule sur le trottoir vers la traverse pour piéton. Cet espace trottoir a été conçu pour cela.
- **AUCUNE VOITURE** n'est autorisée à circuler dans le débarcadère d'autobus avant 8h00. N'oubliez pas que les élèves des ROUGES y circulent.
- **Précolaire, 1ère** : Si vous souhaitez accompagner votre enfant, **SVP stationnez dans les rues avoisinantes. Pas dans le débarcadère.**
- **Aucun parent n'est autorisé devant les autobus et les berlines. SVP, utilisez le trottoir, de l'autre côté de la clôture, pour circuler.**
- **Tous les parents doivent porter le masque ET respecter le 2 mètres de distance sur le terrain de l'école.**
- Nous avons ciblé des endroits pour piétons interdits et d'autres qui sont recommandés pour attendre votre enfant, selon son équipe. Dites-lui où il pourra vous retrouver!

Lorsque tous les élèves de l'équipe des ROUGES sont entrés le matin, les retardataires des équipes JAUNES et BLEUS pourront entrer par la porte des ROUGES **ET passer au secrétariat pour motiver le retard.**

Merci de votre précieuse collaboration, comme toujours!

Plan pour l'arrivée des élèves le matin vers 7h35



Légende

- ● ● **Cercles** : là où les élèves entrent selon leur zone (Mais tous dans la cour d'école, jusqu'à la cloche)
- ■ ■ **Carrés** : là où les parents peuvent rester jusqu'à la rentrée des enfants selon la zone de son enfant
- ✕ ✕ ✕ **Les X** : **AUCUN** parent dans ces zones
- **Les lignes mauves** : limites que les parents NE DOIVENT PAS dépasser

L'utilisation du débarcadère

Définition : Emplacement permettant le débarquement de passagers.

****Ne l'utilisons pas comme stationnement!****

Ce que nous demandons :

- 1- Avancez le plus loin possible au débarcadère parent.
- 2- Arrêtez quelques secondes pour débarquer votre enfant et lui souhaiter une bonne journée !
- 3- Ne pas débarquer de votre voiture et quittez le débarcadère immédiatement facilitera la circulation du matin.

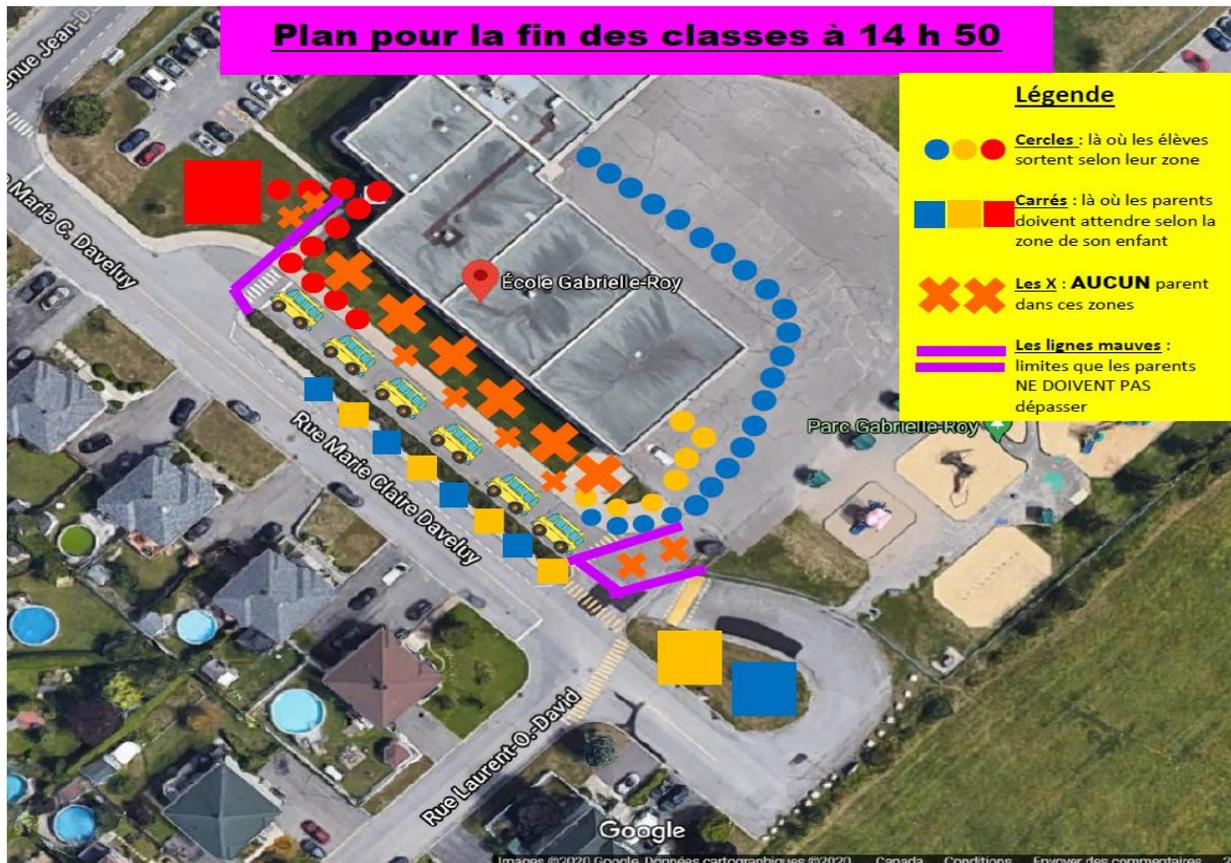
****En sortant de voiture, l'enfant circule sur le trottoir jusqu'à la traverse piton menant à la cour. Un enseignant surveille chaque matin de 7h35 à 7h40 à cet endroit.**

Zones carrées des parents et sur le terrain de l'école

Ce que nous demandons :

- 1- Pas d'atroupement
- 2- Vous devez porter un masque (sur le terrain de l'école)
- 3- Garder une distanciation de 2 mètres !

Plan pour la fin des classes à 14 h 50



Légende

- ● ● **Cercles** : là où les élèves sortent selon leur zone
- ■ ■ **Carrés** : là où les parents doivent attendre selon la zone de son enfant
- ✕ ✕ ✕ **Les X** : **AUCUN** parent dans ces zones
- **Les lignes mauves** : limites que les parents NE DOIVENT PAS dépasser

REMPLACEMENT TEMPORAIRE AU SECRÉTARIAT

Notre secrétaire d'école, Caroline Denis, sera absente quelques semaines au retour de la relâche. Elle sera remplacée par madame Véronique Carreau.

Voici son adresse courriel, en cas de besoin : veronique.carreau@cssmi.qc.ca

CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

Voici ce que nous savons déjà à propos du calendrier scolaire 2021-2022 :

- Date de la rentrée scolaire 2021-2022 :
26 août 2021
- Date du congé de Noël 2021-2022 :
Du 22 décembre 2021 au 4 janvier 2022 inclusivement
- Date de la semaine de relâche 2021-2022 :
Du 28 février 2022 au 4 mars 2022 inclusivement

PROGRAMME : ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

L'école fait de l'éducation à la sexualité depuis 40 ans au Québec.

En conformité avec les exigences du ministère, les enseignants de chaque niveau amorceront l'enseignement des contenus prévus comme à chaque année, après la semaine de relâche, soit en mars ou en avril prochain. Au cours des prochaines semaines, vous recevrez un document qui explique ce qui sera abordé à l'âge de votre enfant. Au primaire, c'est entre 5 et 10 heures qui seront données sur le sujet. Si vous avez des questions, je vous invite à en faire part à l'enseignant de votre enfant.

CHRONIQUE CSSMI MARS 2021

Voici le lien pour lire la chronique CSSMI du mois de mars :

<http://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/ca-se-passe-en-mars-0>

Vous trouverez aussi un PDF fort pertinent du comité Partenariat Policiers-CSSMI qui souhaite vous sensibiliser aux enjeux parfois néfastes quant à l'utilisation des médias sociaux, notamment *TikTok*, *Facebook*, *Instagram* ou *Snapchat*. Les sept services policiers du territoire engagés dans ce comité invitent donc les parents à la prudence, surtout lorsque leurs enfants possèdent des comptes personnels sur différentes plateformes sociales très prisées par les jeunes. **Saviez-vous que l'âge légal pour utiliser ces plateformes populaires est de 13 ans ?**